



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par African Aid Organization, Generation Initiative for Women and Youth Network et Idara-i-Talim-o-Aagahi (Centre for Education and Consciousness) Public Trust et Reach Out (REO) « N.G.O. », organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Trois années se sont écoulées depuis l'adoption des objectifs de développement durable. Des politiques et des programmes nationaux conçus pour réaliser ces objectifs sont progressivement mis en œuvre dans le monde entier. Il existe un consensus : l'égalité des femmes et des hommes et l'intégration des femmes et des filles locales dans toutes les prises de décision liées aux objectifs de développement durable sont essentielles au succès et à la durabilité des initiatives et des programmes d'éradication de la pauvreté. La réalisation de l'objectif de développement durable 5 exige une stratégie ascendante qui place les femmes et les filles locales au centre de la conception, de l'application et de l'évaluation des stratégies visant à mettre un terme à la pauvreté et à l'inégalité entre les sexes.

Une initiative de Women Thrive Worldwide intitulée « Women Thrive Alliance » rassemble et mobilise 300 organisations locales de défense des droits des femmes et de l'égalité des femmes et des hommes dans plus de 50 pays pour veiller à ce que les gouvernements tiennent leurs promesses de réalisation de l'égalité des femmes et des hommes d'ici 2030, en donnant la priorité aux besoins des femmes locales et aux solutions pouvant être apportées. En 2017, Women Thrive Alliance a identifié deux obstacles majeurs à l'intégration des femmes et des filles locales dans les processus de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Tout d'abord, les gouvernements ne s'impliquent pas assez pour intégrer et faire participer activement les organisations locales de défense des droits des femmes et de l'égalité des femmes et des hommes dans la mise en œuvre les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 5. Women Thrive Alliance a rassemblé des données concernant 130 groupes locaux de 32 pays pour mesurer leur participation à l'élaboration de politiques relatives aux objectifs de développement durable. Les résultats de ces données mettent en lumière le fait que les structures de prise de décision favorisant l'exclusion, le manque de volonté politique des décideurs, l'accès difficile aux organes de prises de décisions et le manque de financement entravent la participation concrète de ces groupes aux prises de décisions. En effet, 73 % des groupes locaux de défense des droits des femmes sondés n'ont pas été consultés par leur gouvernement lors des processus de prise de décision relatifs aux objectifs de développement durable ; 60 % d'entre eux n'ont pas été invités par leur gouvernement aux événements ou réunions portant sur l'objectif 5 (alors que 59 % d'entre eux étaient en contact avec les ministères ou les organismes publics compétents), et 45 % d'entre eux ne considèrent pas que les besoins des femmes et des filles locales se reflètent dans la mise en œuvre par le gouvernement des objectifs de développement durable.

De plus, le financement et les ressources relatives aux objectifs de développement durable ne parviennent pas aux organisations locales de défense des droits des femmes et de l'égalité des femmes et des hommes, qui en ont extrêmement besoin pour participer aux prises de décisions nationales. Les données collectées montrent que 79 % des groupes sondés ne connaissent pas l'identité des donateurs qui financent leurs travaux (notamment ceux qui se rapportent à la sensibilisation) et 87 % d'entre eux n'ont pas obtenu de financement pour l'élaboration de programmes relatifs à l'objectif 5.

Au vu de ces éléments, les membres de Women Thrive Alliance ont mis en avant les recommandations suivantes pour les participants à la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme :

Les gouvernements doivent intensifier leurs efforts afin d'intégrer activement les défenseurs des droits des femmes locales et de l'égalité des femmes et des hommes dans l'élaboration des politiques relatives aux objectifs de développement

durable à l'échelle nationale, et veiller à ce que ces derniers y participent réellement. Malgré un discours qui promeut l'implication et la participation des femmes locales, les acteurs clés du développement ne considèrent toujours pas ces dernières ainsi que leurs défenseurs comme des partenaires égaux. Leur participation doit être au centre de l'élaboration de politiques relatives au développement, à la fois à l'échelle nationale et internationale, afin de veiller à ce que les besoins, les priorités et les solutions concernant les femmes, particulièrement celles qui vivent dans la pauvreté et en milieu rural, soient reflétés dans les programmes de développement. Comme le soulignent les membres de Women Thrive Alliance dans la présente déclaration, les femmes et les filles rurales doivent raconter elles-mêmes leur histoire afin que le principe « ne laisser personne de côté » soit respecté lors de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. De ce fait, les femmes et les filles (et les organisations locales en qualité d'intermédiaires) doivent contribuer significativement aux discussions sur les politiques qui influent sur leur vie, et ne pas y jouer un simple rôle consultatif ou symbolique.

Les gouvernements doivent élargir et maintenir les espaces civiques. Ces derniers permettent à la société civile (et particulièrement aux défenseurs des droits des femmes) de défendre leurs priorités et de dialoguer avec les décideurs à l'échelle locale et nationale. Les trois premières années suivant la mise en place du cadre des objectifs de développement durable ont été marquées par une augmentation alarmante des attaques contre les espaces civiques et par la diminution active de leur nombre, par des menaces contre les femmes défenseurs des droits fondamentaux et par des atteintes aux droits des femmes en général. Il est important que les engagements publics visant à préserver le caractère sûr et actif des espaces civiques soient respectés si l'on veut que les objectifs de développement durable soient axés sur des processus inclusifs et participatifs, tels qu'ils ont été établis.

Le caractère intersectoriel des expériences et des luttes des femmes et des filles doit se refléter dans la conception de politiques qui définissent les objectifs de développement durable et des programmes qui les mettent en œuvre. Contrairement aux objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 assure la présence de la problématique hommes-femmes dans tous les objectifs de développement durable, et dans l'objectif 5, qui y est entièrement dédié. Or, jusqu'à présent, les processus de mise en œuvre n'ont pas encore mis fin au cloisonnement thématique qui classe traditionnellement (au moyen des politiques, des programmes et des modèles de financement existants) les diverses inégalités et violations auxquelles les femmes et les filles sont confrontées, comme si ces atteintes étaient dissociables. Les gouvernements devraient plutôt reconnaître que les difficultés auxquelles les femmes et les filles font face en matière d'éducation, de violence, de pauvreté, de marginalisation économique et de sous-représentation politique sont indissociables. De ce fait, ces problèmes ne peuvent être traités que de manière holistique. Les politiques et les programmes doivent refléter la diversité et les expériences interdépendantes des femmes et des filles, en particulier en milieu rural, en consultant directement les défenseurs locaux et les organisations locales de défense des droits des femmes rurales.

Les gouvernements et d'autres acteurs au développement doivent investir dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 5 en finançant directement les organisations locales de défense des droits des femmes et de l'égalité des femmes et des hommes. Les groupes locaux possèdent une expérience et une connaissance des communautés, et jouissent d'un accès à celles-ci, ce qui s'avère nécessaire pour mettre en œuvre et réaliser efficacement et durablement les promesses des objectifs de développement durable. Si la société civile ne bénéficie pas d'un financement direct et solide, elle ne peut pas faire son travail ni veiller à ne laisser personne de côté.

La présente déclaration a reçu l'appui des organisations suivantes :

African Aid Organization

Generation Initiative For Women and Youth Network (GIWYN)

Idara-E-Taleem-o-Aaghai Public Trust

Reach Out Cameroon
